

Délibération n° 35_2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 07 juillet à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Madame Alexandra CASTELLON, 1^{ère} adjointe.

Etaient présents : Alain ALBAREIL, Aurore BARBIER, Nicolas BASSOT, Eric BIELECKI, Audrey CARON, Alexandra CASTELLON, Nadia HOURLIER

Etaient représentés : Vincent JOUCLA, Mireille JUGAIN-HEGELE, Franck PROVENCE, Laurella VETTORETTI

Secrétaire de Séance : Audrey CARON

Objet : Achat terrain

Il est proposé au conseil municipal de faire l'acquisition de parcelles situées chemin Saint Roch sur la commune de Castelfranc, cadastrées B460 et B882 d'une superficie constructible de 330m².

Une étude de sol a été réalisé par l'entreprise NOVASOLE.

M le Maire souhaite proposer à Mme MARINI Virginie l'achat de ces parcelles pour un montant de 4300€.

Après délibération, l'assemblée se prononce favorable à l'unanimité pour l'achat de ces parcelles pour 4300€, et donne autorisation au Maire, ou à un adjoint en cas d'absence, pour la signature de tout document, dont actes.

La 1^{ère} adjointe,
Alexandra CASTELLON



La secrétaire de séance,
Audrey CARON



Votants :	11
Pour	11
Abstention	0
Contre	0

Fait à Castelfranc,
Le 07.07.2026

Le Maire :

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

-Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <https://www.telerecours.fr>